

Le Dernier



n°2

Actualité du réseau Natura 2000

du Parc naturel régional de Lorraine

Octobre 2009

LE DOCOB, COMMENT ÇA MARCHE

Natura 2000 repose sur une très large concertation. A l'échelle d'un site, les acteurs territoriaux se rassemblent pour élaborer le document d'objectifs Natura 2000 (Docob). Ce document est un guide de référence qui définit les actions à mener sur le site.

Le document d'objectifs se compose d'un état des lieux environnemental et socio-économique, d'une analyse des enjeux et de propositions d'actions concrètes pour la gestion et la mise en valeur des habitats naturels et des espèces. Ces actions seront ensuite réalisées sur le site Natura 2000, le plus souvent par le biais de contrats ou de chartes basés sur le volontariat.

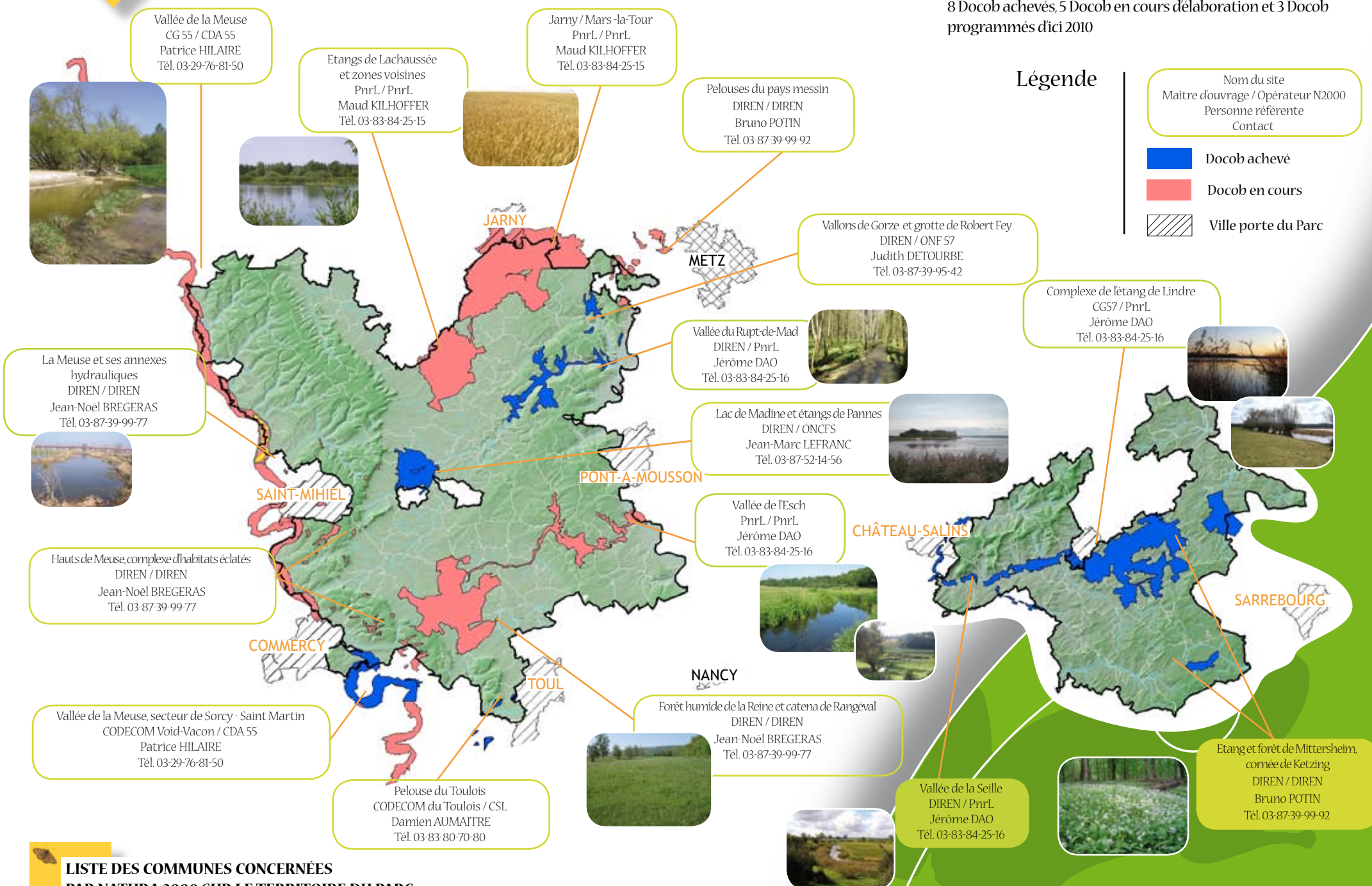
Les actions du document d'objectifs sont évaluées tous les six ans environ.

NATURA 2000 QU'EST-CE QUE C'EST ?

Natura 2000 a pour objectif de **permettre la conservation à long terme** de la richesse écologique européenne tout en maintenant des activités humaines respectueuses de l'environnement. La création du réseau Natura 2000 s'appuie sur **deux directives européennes** : la directive oiseaux de 1979, et la directive habitats-faune-flore de 1992.

En France, les modalités de conservation du patrimoine naturel européen sur chaque site Natura 2000 sont élaborées avec les usagers du territoire.

CARTE DES SITES NATURA 2000 SUR LE TERRITOIRE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE LORRAINE



LISTE DES COMMUNES CONCERNÉES PAR NATURA 2000 SUR LE TERRITOIRE DU PARC

En Meurthe-et-Moselle : Ansauville, Arnauville, Bayonville-sur-Mad, Boucq, Bouillonville, Bruville, Charey, Dampvitoux, Dieulouard, Domèvre-en-Haye, Ecrouves, Essey-et-Maizerais, Gézoncourt, Griscourt, Grosrouvres, Hamonville, Hannoville-Suzémont, Hageville, Jarny (ville porte), Jaulny, Jezainville, Lagney, Lahayville, Limey-Réménauville, Lironville, Mandres-aux-Quatre-Tours, Mamey, Manonville, Martincourt, Mars-la-Tour, Minorville, Nonsard-Lamarche, Onville, Pagny-d'arrière-Barine, Pannes, Prény, Rembercourt-sur-Mad, Richécourt, Rogéville, Rosières-en-Haye, Royaumeix, Saint-Julien-lès-Gorze, Sanzey, Sponville, Thiaucourt-Régnieville, Toul (ville porte), Trondes, Tronville, Vandelainville, Villesey-sur-Mad, Ville-sur-Yron, Waville, Xammes.

En Moselle : Ancy-sur-Moselle, Assenoncourt, Azoudange, Belles-Forêts, Berthelming, Blanche-Eglise, Château-Salins (ville porte), Desseling, Dieuze (ville porte), Donnelly, Fribourg, Gelucourt, Gravelotte, Guéblange-Dieze, Gondrexange, Gorze, Guermange, Haraucourt-sur-Seille, Juvelize, Lindre-Basse, Loudrefing, Marsal, Mittersheim, Moyenvic, Mulcey, Novéant-sur-Moselle, Réchicourt-le-Château, Rezonville, Rorbach-lès-Dieuze, Saint-Médard, Tarquimpol, Zommange, Val-de-Bride, Vaux, Vic-sur-Seille.

En Meuse : Apremont-la-Forêt, Boncourt-sur-Meuse, Buxières-Sous-Les-Côtes, Dieue-sur-Meuse, Euville, Frémerville-sous-Les-Côtes, Gencourt-sur-Meuse, Geville, Han-sur-Meuse, Heudicourt-sous-Les-Côtes, Lachaussée, Lacroix-sur-Meuse, Lamorville, Mécrin, Pont-sur-Meuse, Rouvrois-sur-Meuse, Saint-Mihiel (Ville Porte), Ramboucourt, Troyon, Valbois, Varnéville, Vigneulles-lès-Hattonchâtel, Vignot.



LEXIQUE

CDA 55	Chambre d'agriculture de la Meuse
CG 55	Conseil général de la Meuse
CG 57	Conseil général de la Moselle
CODECOM	Communauté de communes
Copil	comité de pilotage
CSL	Conservatoire des Sites Lorrains
DIREN	Direction régionale de l'environnement
DOCOB	document d'objectifs Natura 2000
N2000	Natura 2000
ONCFS	Office national de la Chasse et de la Faune Sauvage
ONF	Office National des Forêts
PnrL	Parc naturel régional de Lorraine

LES VALLONS FROIDS

havres d'un patrimoine biologique d'exception

Les vallons froids sont des vallons étroits et confinés où les conditions climatiques sont sévères : gelées fréquentes et persistantes, brouillards, neige, faible ensoleillement. Les vallons forestiers occupent les entailles profondes des plateaux calcaires des côtes de Meuse et de Moselle.

Ces vallons abritent un patrimoine biologique exceptionnel caractérisé par une luxuriance floristique au printemps et la présence de plantes montagnardes relictuelles, de périodes climatiques glaciaires. Les plus remarquables sont : la Nivéole, la Gagée jaune, l'Aconit tue-loup, la Lathrée écailleuse, la Corydale solide et la Corydale creuse dans le fond du vallon ; la Dentaire pennée, la Renoncule à feuilles

éboulis et des fonds de vallons, et limitant le tassement des sols lors des travaux forestiers, est nécessaire pour préserver les richesses biologiques de ces milieux. Les vallons froids les mieux conservés offrent les promenades les plus bucoliques du printemps.



Dentaire pennée (Cardamine heptaphylla).



Sites Natura 2000 du PnrL où vous pouvez découvrir des vallons froids : Vallée de l'Esch, Vallée du Rupt-de-Mad, Hauts de Meuse complexe d'habitats éclatés, Vallons de Gorze.



Gagée jaune (Gagea lutea), espèce protégée

de platane, l'Actée en épis et la fougère Scolopendre dans les pentes et les éboulis.

Aux expositions ensoleillées, apparaît, à la limite de son aire de répartition, un cortège d'espèces méridionales comme le Limodore et la Mélitte à feuilles de mélisse.

Les fonds de vallons sont particulièrement sensibles aux usages que nous en faisons. La création d'étangs, l'élargissement, l'empierrement ou la création de routes forestières, la pratique de sports motorisés représentent des dangers réels pour ces milieux. Une gestion forestière évitant la mise en lumière des

VOUS VOULEZ AGIR ?

Gestionnaires, propriétaires forestiers, nous pouvons vous aider pour financer certains travaux ou encourager vos actions en faveur des vallons froids : prenez contact avec l'opérateur de votre site Natura 2000.

ACTUALITÉS

L'Homme et la Nature Combien valent une prairie, une forêt, les abeilles ? Suite au Grenelle de l'environnement, un rapport a été présenté au ministère chargé de l'Ecologie, sur la valeur des services écologiques rendus par la nature (fixation du carbone, production d'eau, fréquentation touristique, stabilité des sols) ou des services perdus pour la société en cas de destruction de l'écosystème (augmentation de l'érosion, libération plus ou moins rapide de CO₂). En s'appuyant sur l'état des connaissances scientifiques, plusieurs estimations sont avancées. Les prairies permanentes se voient attribuer une valeur de l'ordre de 600 euros par hectare et par an. Les forêts sont estimées entre 500 et 2 000 euros par hectare et par an. Ces estimations s'appuient sur la valeur de trois catégories de services rendus : services de prélèvement (bois, foin, gibier, pâturage), services de régulation (fixation/stockage du carbone, qualité/stockage/régulation de l'eau, pollinisation, biodiversité) et services culturels (promenade, chasse, paysage). Enfin, les services rendus par les insectes pollinisateurs pour les cultures, dont les abeilles, ont été évalués à 2 milliards d'euros par an pour la France (estimation faite en s'appuyant sur la valeur des productions végétales dépendant des pollinisateurs).

Source : http://www.strategie.gouv.fr/article.php3?id_article=980

Bernard Chevassus-au-Louis, - Approche économique de la biodiversité et des services liés aux écosystèmes -, avril 2009

REGARD SUR NATURA 2000

Interview de M. Pascal CHENOT, élu de la CODECOM du Toulinois, Président du comité de pilotage des pelouses du Toulinois. (Propos recueillis par Damien AUMAÎTRE, CSL, 19/12/08)

Pourquoi un engagement de la CODECOM du Toulinois sur le dossier Natura 2000 des pelouses du Toulinois ?

Natura 2000 est un programme européen et il s'agit d'un type nouveau de mécanisme de protection de la nature. Le concept de concilier maintien de la biodiversité et développement économique est intéressant en soi. Mais si les élus ne sont présents qu'au comité de pilotage, en observateurs à écouter des experts, il n'y aura pas de plus-value et pas d'appropriation de ce projet localement. Dans le Toulinois, les secteurs

cruciaux pour le maintien de la biodiversité ont peu de enjeux économiques. Il est clair que ceci a facilité la mise en œuvre et l'acceptation de Natura 2000 par les élus sur le site des pelouses du Toulinois.

La question d'échelle a été un élément déterminant de l'implication de la CODECOM du Toulinois puisque le site touche plusieurs communes. La cohérence territoriale de l'ensemble du site plaide pour une implication supra-communale. Plus largement, l'objectif de la CODECOM est de faciliter l'appropriation des élus et de la population de la démarche de protection de ces espaces et également de miser, pourquoi pas, sur un développement touristique local.

Comment voyez-vous le rôle de président d'un comité de pilotage ?

Il doit servir d'interface entre les élus des communes et les gestionnaires au quotidien du site (agriculteurs, chasseurs, associations naturalistes...). Il doit également montrer l'implication et le soutien de la CODECOM dans le processus de mise en œuvre du document d'objectifs. Pratiquement, cela implique ma présence aux différentes réunions d'information ou de bilan des actions dans les communes concernées.

Quel est votre sentiment général sur la mise en œuvre de Natura 2000 sur les pelouses du Toulinois ?

Il me semble que la mise en œuvre du processus est assez lente et complexe. En tant qu'élus, nous souhaiterions avoir des résultats concrets plus rapidement. L'avantage est en même temps d'avoir le temps d'expliquer les choses et d'avoir les points de vue différents des acteurs du territoire. Il est de toute façon assez long d'essayer de créer des synergies et des objectifs communs, mais c'est le but de la démarche.

D'une manière générale, la mise en œuvre de Natura 2000 sur les pelouses du Toulinois se passe plutôt bien, sans heurt. Le fait que la majorité du foncier soit communal ou appartienne au Conservatoire des Sites Lorrains (CSL) a certainement aidé. En confiant la maîtrise d'œuvre au CSL, nous avons volontairement mis sur la continuité d'une action déjà ancienne de l'association sur ce secteur, qui était déjà connue de certains élus et habitants.

LE TRITON CRÊTÉ (Triturus cristatus)

le dragon des mares

L'existence du Triton crêté dépend de la présence d'un réseau de mares important et dense, nécessaire au maintien de ses populations. Cette espèce est inscrite à l'annexe II de la directive habitats, à la convention de Berne et est protégée au niveau national. Le Triton crêté fait l'objet de suivis importants dans le cadre de Natura 2000

Où vit-il ?

Présent jusqu'à une altitude de 1500 mètres, il affectionne les zones forestières, les haies et les fourrés.

On le retrouve dans les mares, les étangs, les bras morts, ou encore les bassins de carrière exempts de poissons, principaux prédateurs.

Il hiverne à compter de la mi-novembre dans les caves, les tas de sable, les terriers de rongeurs, ou dans la litière de végétation.

Comment vit-il ?

Le développement embryonnaire dure en moyenne 15 jours à 17°C, la métamorphose de la larve a lieu 60 jours après l'éclosion, la maturité sexuelle est acquise au bout de 2 à 3 ans.

La reproduction a lieu dans les plans d'eau stagnante suffisamment grands et situés sur des affleurements de marne ou d'argile.

A quoi ressemble-t-il ?

La face supérieure du corps est brune tachée de noir. Le ventre est jaune orange également ponctué de noir.

Pendant la saison de reproduction le mâle se pare d'une impressionnante crête dorsale allant jusqu'au sommet du crâne, évoquant un dragon.

Chez les deux sexes, la gorge et le flanc sont piqués de blanc. Il peut atteindre 20 centimètres.



Sites Natura 2000 du PnrL où le Triton crêté est présent : **Complexe de l'étang de Lindre, Etang et forêt de Mittersheim, Forêt humide de la Reine, Etangs de Lachaussee, Vallée de la Meuse, Lac de Madine.**

VOUS VOULEZ AGIR ?

Elus, agriculteurs, habitants, nous avons besoin de volontaires pour renforcer le réseau des mares favorables à la reproduction de ce petit dragon. Nous pouvons vous aider à créer ou à entretenir une mare : prenez contact avec l'opérateur de votre site Natura 2000.

DÉCOUVERTE

Les amphibiens



Je suis un amphibien de l'ordre des anoures, grenouille élégante au dos roux et au ventre grisâtre avec des taches brunes ou noires. Je suis la première à pondre au printemps de 700 à 4000 œufs en amas. On me rencontre fréquemment en forêt ou en prairie.

Je suis ? La Grenouille rousse



Je suis une espèce terrestre allant dans l'eau uniquement pour me reproduire, on me reconnaît par mon corps noir luisant avec des taches jaune vif disposées en deux bandes de chaque côté de mon dos. Je sors particulièrement après la pluie et reste cachée en période sèche et chaude ou froide. On me rencontre particulièrement en forêt.

Je suis ? La Salamandre tachetée



Je suis un crapaud avec un ventre jaune vif marbré de taches noires. Je possède des glandes sécrétant un venin toxique mais pas dangereux pour l'homme. Je possède une pupille en forme de cœur et peut vivre jusqu'à 27 ans en captivité.

Je suis ? Le Sonneur à ventre jaune



Je suis un crapaud capable de parcourir jusqu'à 1 km pour me reproduire. Je possède une pupille horizontale avec un iris orangé ou cuivré et de grosses glandes à l'arrière de mes yeux. Je ponds mes œufs en chapelets enroulés dans la végétation, je me fais régulièrement écraser en traversant les routes.

Je suis ? Le Crapaud commun



Je suis la seule espèce en Lorraine qui grimpe aux arbres, mon chant s'entend à plusieurs kilomètres. J'ai un dos vert et une bande noire sur les flancs, ma pupille est ovale horizontale et mes doigts se terminent en ventouse.

Je suis ? La Rainette verte

LE DAMIER N°2 - OCTOBRE 2009

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : PRÉSIDENT DU PNRL / DIRECTEUR DE LA RÉDACTION : MARIE-PIERRE AUGUSTIN

RÉDACTION : DAMIEN AUMAÎTRE / JÉRÔME DAO / MAUD KILHOFFER

MIGUEL DA COSTA NOGUEIRA / CONCEPTION : FABRICE MORLON

IMPRESSION : IMPRIMERIE L'HUILLEUR / FLORANGE 57192 / TIRAGE : 39 000 EXEMPLAIRES / ISSN : EN COURS

© PARC NATUREL RÉGIONAL DE LORRAINE / TÉL : 03 83 81 67 67 / TOUS DROITS RÉSERVÉS POUR LES ILLUSTRATIONS

REPRINT PAPIER : 50% PÂTE RECYCLÉE, 50% FIBRES VIERGES PROVENANT DE FORÊTS À GESTION RESPONSABLE

